



Guéret, le 5 janvier 2017

Communiqué de presse

Fermeture exceptionnelle de la Direction Départementale des Territoires

La Direction Départementale des Territoires, située à la cité administrative à Guéret, fermera exceptionnellement ses portes à 15 heures le mardi 10 janvier 2017.

Merci de votre compréhension